

COMPTE-RENDU DU BD DU MERCREDI 17 MARS 2021 A 19H EN VISIOCONFÉRENCE

Membres présents : Mme Ludivine Ryckebusch, M. Robert Lafond, Alain Mouchot, Xavier Sarini, Christophe Vilna

Membre invité : Frédéric Jury

La séance débute à 19 h 00

Sommaire

- La relance financière.....1
- Personnel.....2
- Point financier (Christophe)2
- Point COC (Alain)2

✚ La relance financière

- ⇒ Suite aux différentes présentations sur les aides financières apportées aux clubs et ayant entendu les réactions desdits clubs, le bureau directeur après consultation de l'arrêté provisoire des comptes proposerait à la validation du CA du 30 mars les dispositions suivantes :
 - Etant donné que le produit des licences encaissé sur le 4ème trimestre est lissé sur le bilan annuel à raison de 4/10ème sur l'année N et 6/10ème sur N+1
 - Deux saisons sont donc impactées : la saison 2019/2020 et la saison 2020/2021,
 - Proposition pour chaque club de prendre le nombre exact de licences 2019/2020 plus le nombre de licences 2020/2021 diviser le total par deux et appliquer au résultat un coefficient multiplicateur de 5€.
 - La somme obtenue serait reversée à chaque club.
 - La charge pour le comité sera proche de : 36.000,00
 - Par rapport aux propositions faites le 03 mars
 - Subsistent :
 - Le glissement des licences d'arbitres de 2020/2021 sur 2021/2022 cout 2.000,00€
 - L'abandon de la part comité sur toutes les licences dirigeants pour la saison 2021/2022. Cout 4.500,00€
 - Ne subsiste pas :
 - La remise de 3,60€ sur la part comité pour chaque reprise de licence 2021/2022
 - ⇒ Le bureau directeur après avoir étudié les différents aspects propose donc un reversement à chaque club de 5€ sur la moyenne des licences des saisons 2019/2020 et 2020/2021.
 - Cette proposition sera à la validation du CA du 30 Mars

+ Personnel

- ⇒ Courrier reçu de T. Desmasures
 - Une réponse d'attente a été faite par la secrétaire-comptable. A suivre.
 - Poursuite, comme pour les autres salariés, du chômage partiel avec maintien du salaire jusqu'à fin avril pour l'instant.
 - Robert lui fera un courrier dans ce sens

+ Point financier (Christophe)

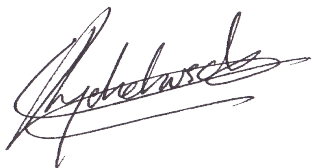
- ⇒ Il reste encore des clubs qui n'ont pas payé leurs licences.
 - Si la situation perdure au prochain BD malgré les appels de Fred des courriers recommandés seront adressés.

+ Point COC (Alain)

- ⇒ Organisation d'une réunion avec les clubs
 - Continuer de communiquer avec les clubs, mais aussi que les clubs continuent de dialoguer avec leur licenciés et les bénévoles ?
 - Voir les événements qui pourraient être prévus.
 - Faire un point sur ce qu'ils aimeraient, ce qui pourrait être organisé, en un mot maintenir le lien.
 - La présence de Fred à la réunion de la COC du 24 mars est programmée
- ☛ Le BD trouve la perspective de réunion pertinente elle aura lieu le vendredi 26 mars à 19h30.
 - Fred est chargé de sa programmation

La séance est levée à 20h40

La Secrétaire Générale
Ludivine RYCKEBUSCH



Le Président
Robert LAFOND

